

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 5
		Révision nr : 2
		Date : 4 / 11 / 2010
		Remplace la fiche : 31 / 8 / 2004
Acide benzoïque		SP-T-N-(ORG.)

Attention



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n° : 105 116
Nom commercial : Acide benzoïque
Identification de la société : JEULIN SA
 T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900
 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE : Xn; R22
 Xi; R36

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)

Classe de danger et code de catégorie

• **Dangers pour la santé** : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
 Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)

Etiquetage

• **Pictogramme(s) de danger**



• **Mention d'avertissement** : Attention
 • **Mention de danger** : H302 : Nocif en cas d'ingestion.
 H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
 • **Conseils de prudence**
 - **Généraux** : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - **Prévention** : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
 - **Intervention** : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 5

Révision nr : 2

Date : 4 / 11 / 2010

Remplace la fiche : 31 / 8 / 2004

Acide benzoïque**SP-T-N-(ORG.)**

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Acide benzoïque	: 100 env. %	65-85-0	200-618-2	-----	Xn; R22 Xi; R36 ----- Acute Tox. 4 (H302) Eye irrit 2 (H319)

4. PREMIERS SECOURS

- **Inhalation** : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- **Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : **En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).**
Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction**
- **Adéquats** : Eau.
Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Poudre.
Dioxyde de carbone.
Mousse.
- Risques particuliers** : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
Combustible.
La décomposition thermique génère :
Monoxyde de carbone.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Mesures techniques** : **Eviter la production de poussières.**
- Précautions individuelles** : Evacuer et restreindre l'accès.
Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.
Rincer/diluer le résidu à l'eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 5

Révision nr : 2

Date : 4 / 11 / 2010

Remplace la fiche : 31 / 8 / 2004

Acide benzoïque

SP-T-N-(ORG.)

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE (suite)

centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les poussières.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Eviter le contact avec l'humidité.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle**
- **Protection respiratoire** : Eviter toute exposition inutile.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
 - **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
 - **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
 - **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
 - **Autres** : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Nom chimique** : Acide benzoïque ; Acide phénylformique ; Acide benzène carboxylique.
- Etat physique** : Solide.
- Couleur** : Blanc(he).
- Odeur** : Inodore.
- pH** : 10g/LH₂O : 3.1
- Poids moléculaire** : 122.12
- Point de fusion [°C]** : 121-123
- T° d'ébullition initiale [°C]** : 249 (1013 hPa)
- Point de sublimation [°C]** : > 100 °C.
- Densité** : (20°C): 1.321
- Pression de vapeur [hPa]** : (20°C) : 0,013
- Solubilité dans** : Eau. (25 °C) : 2,9 g/L
- Point d'éclair [°C]** : 121



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 5

Révision nr : 2

Date : 4 / 11 / 2010

Remplace la fiche : 31 / 8 / 2004

Acide benzoïque

SP-T-N-(ORG.)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

- Temp. d'autoinflammation [°C] : 570
Limites d'explosivité
Limites d'explosivité inférieures [%] : Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité supérieures [%] : Aucune donnée disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Conditions à éviter** : Chaleur. (température au dessus du point de fusion).
Sublimable.
- Matières à éviter** : Oxydants forts.
Agents réducteurs.
Bases fortes.
Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K).
- Produits de décomposition dangereux** : Monoxyde de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aiguë**
- Inhalation : Irritant pour les voies respiratoires.
 - Cutanée : Légèrement irritant.
 - Oculaire : Très irritant pour les yeux.
 - Ingestion : Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
Nocif en cas d'ingestion.
- Autre : Une surexposition peut provoquer :
Troubles gastro-intestinaux.
D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
- Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]** : Aucune donnée disponible.
- Irritation de la peau (lapin)** : Légèrement irritant.
- Irritation des yeux (lapin)** : Très irritant pour les yeux.
- Irritation des membranes muqueuses (lapin)** : Aucune donnée disponible.
- Toxicité chronique**
- Sensibilisation** : Le produit ne provoque pas de sensibilisation.
- Effets mutagènes**
- Ames test : Les tests mutagéniques sont négatifs.
- Autres informations toxicologiques** : A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Information relative aux effets écologiques** : Nocif pour les organismes aquatiques.
Eviter le rejet dans l'environnement.
Effet nocif par modification du pH.
Toxicité pour les bactéries : Photobacterium phosphoreum CE50 : 17 mg/L/30 min (test microtox).

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 5

Révision nr : 2

Date : 4 / 11 / 2010

Remplace la fiche : 31 / 8 / 2004

Acide benzoïque

SP-T-N-(ORG.)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES (suite)

	Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 : 102 mg/L/24h.
	Toxicité pour les poissons : L. Macrochirus CL50 : 44.6 mg/L/96h
	Toxicité pour les algues : CI50 : 10-100 mg/L/72h.
DThO (gO2/g)	: 1.96
DCO	: 1,95 g/g
DBO 5 (gO2/g)	: 1.65
Persistence et dégradabilité	: Biodégradation rapide.
Potentiel de bio-accumulation	: log P(o/w) = 1- 3 : Pas de bioaccumulation remarquable à prévoir.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Biodégradation [%]	: > 70%.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale	: Non réglementé.
----------------------	-------------------

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres	: Aucun(e).
--------	-------------

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R	: R22 : Nocif en cas d'ingestion. R36 : Irritant pour les yeux.
-------------	--

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document**JEULIN SA**T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr**N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59**